



Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre

Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1181 du 14 Mai 1945

Réf : DL/AMK 195/20

Paris, le 6 novembre 2020

-:-:-

COMMUNIQUÉ

oOo

Le 11 Novembre est le jour particulier où la France honore ses "Morts pour la France" à cette date anniversaire de l'Armistice de 1918 et chaque année, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC), par son Message à lire au "Monument aux Morts" de chaque commune de France, rend ainsi hommage à tous les combattants de la Grande Guerre.

En cette année 2020, l'UFAC souhaite s'exprimer aussi sur les morts du terrorisme, assassinés parce qu'ils étaient citoyens français : enseignants, passants ou tout simplement présents là au mauvais moment. Leur mort est le fait d'un assassinat déterminé par haine de la France, de ses valeurs et de son art de vivre.

Alors que nous étions en droit d'espérer un soutien international dans ces épreuves, il s'est trouvé de par le monde des dirigeants approuvant ces crimes, les justifiant au nom de dogmes religieux.

Ces morts ne doivent pas être oubliés.

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) s'incline avec un profond respect devant la douleur de leur famille, de leurs proches, douleur extrême qu'elle partage avec tous les Français et Françaises.

Derrière ces victimes, il est certain que c'est notre Démocratie qui est visée. Nos lois reflétant cette Société démocratique qu'est la nôtre, respectent chacune et chacun d'entre nous. Il appartient à notre classe politique et à notre Gouvernement de trouver, rapidement, les solutions adaptées que la situation exige.

oOo